

Recommandation n°01 : aider les usagers à se raccorder à la fibre sur tout le territoire ;

Recommandation n°02 : mettre en place des bornes wifi gratuites ainsi que la gratuité des connexions aux sites éducatifs depuis n'importe quel appareil ;

Recommandation n°03 : maintenir le dispositif handiscol pour les élèves handicapés, afin de ne pas ajouter cette fracture à celle évoquée par ailleurs ;

Recommandation n°04 : généraliser un système locatif ou de prêt de matériel (ordinateurs ou tablettes) au sein des établissements (à l'instar du Lycée du Mont-Dore, qui a noué un partenariat avec une association de reconditionnement d'ordinateurs ayant permis d'équiper toutes les terminales) ;

Recommandation n°05 : mettre en place un même ENT ainsi que la plateforme Pronote pour tous les établissements, publics et privés, et pour tous les niveaux, afin que tous (parents, élèves, personnel enseignant ou de la vie scolaire...) soient familiarisés dès le début de la scolarité et maintiennent le lien ;

Recommandation n°06 : s'il est important de préparer les enfants au monde numérique de demain, il est encore plus important de ne pas oublier les fondamentaux (livres papier, écriture manuscrite) ;

Recommandation n°07 : augmenter le taux d'équipement des établissements (par un système de leasing, une exonération de TGC...) ;

Recommandation n°08 : garantir la maintenance des outils informatiques ;

Recommandation n°09 : mettre en place un service support à l'échelon de la Nouvelle-Calédonie ;

Recommandation n°10 : prévoir des formations obligatoires et systématiques pour tous les enseignants (au moins pour Pronote et l'ENT) ;

Recommandation n°11 : former tous les personnels de l'établissement (qui sont aussi parents), ainsi que les parents et élèves (par exemple, une journée en début d'année pour découvrir les outils qui seront utilisés) ;

Recommandation n°12 : former à l'utilisation technique mais également aux bons usages ;

Recommandation n°13 : intégrer dans le socle commun de connaissances le fait que TOUS les élèves doivent sortir de l'école primaire en sachant utiliser au minimum un ordinateur et internet, dans les trois provinces ;

Recommandation n°14 : se servir des outils numériques pour enseigner les apprentissages de base (savoir être, lecture, écriture, calcul...) de manière plus ludique et différenciée ;

Recommandation n°15 : mettre en place une stratégie numérique commune au travers d'un groupe de travail réduit (techniciens, enseignants, cadres...), conduit par la Nouvelle-Calédonie ;

Recommandation n°16 : s'assurer qu'à la sortie de leur cursus, les élèves sachent se servir des outils numériques d'une manière administrative (démarches) et professionnelle, mais aussi à devenir des citoyens responsables et conscients de leurs droits et devoirs en ligne (sentiment d'impunité sur les réseaux sociaux, harcèlement, etc.) ;

Recommandation n°17 : susciter des vocations et développer des filières d'enseignement numérique en N-C pour répondre aux besoins locaux.